

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AGENCE ROUTIERE

PROJET D'AMENAGEMENT DE CORRIDORS ET DE FACILITATION DU COMMERCE (PACFC I)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°042-AR/PACFC/23 RELANCE

Intitulé du Marché : FOURNITURE ET INSTALLATION DE VOR/DME POUR L'AEROPORT DE TOLIARA

IAS N°: 042-AR/PACF/23

Acheteur: AGENCE ROUTIERE / CELLULE D'EXECUTION DU PACFC

Projet: PROJET D'AMENAGEMENT DE CORRIDORS ET DE FACILITATION DU COMMERCE (PACFC)

Intitulé du Marché : Fourniture et installation de VOR/DME pour l'aéroport de Toliara

Pays: MADAGASCAR Don N°: 2100155038567

Méthode de passation de marché : Appel d'Offres (International) Ouvert (AOIO) - Procédure à enveloppe unique

AOIO N°: 042-AR/PACFC/23

Émis le :

- 1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement ci-après dénommée la Banque pour financer le projet d'aménagement de corridors et de facilitation du commerce (PACFC), et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture et installation de VOR/DME pour l'aéroport de Toliara. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par Lettre de crédit.
- 2. L'Agence Routière représentée par la Cellule d'exécution du Projet d'Aménagement de Corridors et de Facilitation du Commerce (PACFC) sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer les équipements de VOR / DME à l'aéroport de Toliara. Le délai de livraison ne devra pas dépasser 200 jours durant lesquels les formations en usine et sur site relatives au fonctionnement et à l'utilisation des matériels ainsi que leur installation se dérouleront.
- 3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'offres (AOI) ouvert telle que définie dans le Cadre de Passation des Marchés de la Banque édition octobre 2015, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

- 4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule d'exécution du Projet d'Aménagement de Corridors et de Facilitation du Commerce et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous durant les heures de travail de 09h00 à 17h00.
- 5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de CENT MILLE ARIARY (100 000 MGA) ou son équivalent en une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera par virement bancaire au compte IBAN MG46 0000 4000 0803 4691 2010 181 BIC BMOIMGMG, Antananarivo Madagascar. Le dossier d'appel d'offres sera ensuite :
 - à retirer par tout Soumissionnaire se trouvant sur place à l'adresse indiqué ci-dessous.
 - envoyé par courrier via DHL contre paiement au préalable du frais d'envoi par le soumissionnaire (suivant modalités de paiement auprès de l'agence DHL du pays du soumissionnaire. Le poids du colis est de 500 grammes), pour tout Soumissionnaire se trouvant à l'étranger,

Un DAO en version électronique peut être consulté sur le site <u>www.agenceroutiere.mg</u> mais c'est la version physique qui fait foi en cas de soumission.

- 6. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le <u>11/10/2023 à dix heures</u> (heure locale). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le <u>11/10/2023</u> à dix heures et dix minutes (heure locale)
- 7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant de CENT MILLIONS ARIARY (100 000 000,00 MGA) ou son équivalent en une monnaie librement convertible.
- 8. Veuillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.
- 9. Une visite du site sera organisée le <u>13/09/2023</u> à 09H00. Le lieu de rendez-vous sera au parking de l'aéroport de Toliara.
- 10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

À l'attention de Monsieur RAZAFIMAHEFA Ando Nantenaina, Coordonnateur du projet PACFC Maison des Projets – 1^{er} étage Enceinte Agence Routière, Rue Ranaivo Paul - Alarobia - Antananarivo (101)

Email: projetpacfc@yahoo.com / acquisition@pacfc.mg